Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 95 (1944)
Heft: 7

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'écoulement des eaux laisse quelque peu à désirer. Le sous-sol est formé par un terrain morainique provenant de la dernière période glaciaire. Le peuplement qui renferme ce bel arbre comprend un mélange de chênes et de charmes (querceto-carpinetum), ainsi que quelques aunes glutineux et frênes. Le sol est couvert d'un tapis herbeux dans lequel ressort particulièrement *Filipendula ulmaria.*

Sur le plateau suisse, on rencontre le cerisier à grappes essentiellement dans les peuplements mélangés de feuillus en station humide, dans les chênaies contenant une forte proportion d'aune noir, puis dans les groupes d'aune, tant du blanc que du noir, qui revêtent les berges de nos cours d'eau.

Quand il croît dans des peuplements d'aune blanc, le cerisier à grappes s'élève en altitude jusque dans la zone alpine. Au moment de sa floraison (mi-avril à mi-mai), il constitue un ornement admirable des boisés garnissant les berges de nos cours d'eau de la montagne.

Au sujet de l'utilisation du cerisier à grappes par l'homme, K. Hager écrit ce qui suit[1]: « Ses fruits, riches en tannin, sont fréquemment récoltés par des enfants qui les mangent volontiers. Son bois, très résistant, est utilisé pour la confection de cadres de fenêtres, de manches d'outils, des pieds de traîneaux, etc. Dans différentes régions, on évite son emploi dans la construction de bâtiments, pour cette raison que, suivant la croyance populaire, il attire les punaises. Cette croyance s'explique peut-être par le fait que le bois du peuplier à grappes répand une forte odeur rappelant celle d'amandes amères. » *H. Etter.*

(Trad.)

CHRONIQUE

Confédération

Ecole polytechnique fédérale. *Décès de Monsieur Paul Jaccard,* ancien professeur de botanique générale et de physiologie végétale à l'E. P. F. — Le 9 mai dernier est mort, après une courte maladie, à l'âge de 76 ans, le professeur retraité *Paul Jaccard.* Originaire de Ste-Croix (Vaud), il y naquit le 18 novembre 1869. Il fit d'abord ses études à l'Ecole normale de Lausanne, où il obtint son brevet de capacité pour l'enseignement primaire. Il fonctionna quelque temps comme instituteur à Chexbres. Il suivit ensuite les cours de l'ancienne Académie et de l'Université de Lausanne, puis alla conquérir, à l'Université de Zurich, le doctorat ès sciences qu'il obtint « avec distinction ». Il compléta ses connaissances techniques à Paris et à Munich.

Rentré au pays, il enseigna durant quelques années les sciences naturelles au Collège cantonal et à l'Ecole normale, à Lausanne. En 1903, il fut nommé professeur à l'Ecole polytechnique fédérale et direc-

---

[1] *Pater K. Hager :* Verbreitung der wildwachsenden Holzarten im Vorderrheintal (Kanton Graubünden).

teur de l'Institut de botanique générale et de physiologie végétale. Il exerça son activité professorale durant 35 ans, ses cours étant suivis par les étudiants en pharmacie, en sylviculture, en agriculture et en sciences naturelles.

Prof. Dr Paul Jaccard

On doit à Paul Jaccard de nombreux travaux qui font autorité, en particulier dans le domaine de l'électroculture, de la représentation graphique de la répartition des espèces végétales, puis de la structure du bois [1]. C'est lui qui mit sur pied une collection très complète de coupes microscopiques des bois.

Il avait fait de nombreux voyages en Egypte, en Grèce, en Algérie, au Maroc, en Espagne, au Sahara, et en a rapporté des études dont ses

[1] Il fut un des créateurs de l'« Association internationale des anatomistes du bois ».

élèves ont été les bénéficiaires. — Un important travail sur la « croissance des arbres » lui valut le prix de la Fondation « Schnyder de Wartensee » [2].

Paul Jaccard, qui a beaucoup publié, fut un zélé collaborateur du « Journal forestier suisse » et de la « Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen ». D'après la liste des auteurs des articles parus dans les périodiques de la S. F. S. établie par M. A. Henne, il a publié dans ceux-ci, de 1909 à 1934, pas moins de 45 articles, concernant des questions botanico-forestières. Son dernier, publié au Journal (« Fonctions physiologiques des éléments constitutifs du bois ») a paru au cahier 8 de l'an dernier.

C'est dire que les questions relatives à la structure du bois et aux particularités anatomiques de son accroissement ont fort intéressé le défunt, qui a beaucoup enrichi nos connaissances à leur sujet.

Aussi bien les forestiers suisses lui sont-ils grandement redevables des intéressants résultats de ses savantes et laborieuses recherches. Nous serons certainement leur interprète en lui exprimant ici « post mortem », l'hommage de leur reconnaissance. A sa veuve et à ses enfants, nous adressons l'expression de notre profonde sympathie dans le deuil qui vient de les frapper. *H. B.*

Division forestière à l'E.P.F. Ainsi que ce fut le cas pendant la guerre de 1914—1918, le *nombre des étudiants* dans les universités suisses a fortement augmenté au cours de la guerre actuelle. Notre Ecole polytechnique comptait, au début de l'année scolaire 1942/1943, 2645 étudiants, soit 270 de plus que l'année précédente, alors que ce nombre n'était que de 1745 durant le semestre d'hiver 1938/1939. Le catalogue des étudiants, paru récemment, nous apprend qu'à la fin de janvier 1944, ils étaient 109 dans la division forestière. Le tableau suivant montre quel fut ce nombre au cours des dernières années, puis la répartition des étudiants entre les différents semestres et le nombre des diplômes qui furent distribués.

Semestre d'hiver	1.	3.	5.	7.	Auditeurs des semestres supérieurs	Total	Ont été diplômés
1938/39	9	21	20	8	—	58	12
1939/40	20	8	24	16	—	68	8
1940/41	27	16	16	9	—	68	12
1941/42	21	25	16	12	2	76	2
1942/43	32	26	22	14	1	95	8
1943/44	29	36	23	20	1	109	11
En moyenne, par année	23,0	22,0	20,2	13,2	0,6	79	9

[2] *Paul Jaccard :* Nouvelles recherches sur l'accroissement en épaisseur. — Lausanne, 1919.

Ces étudiants se répartissent comme suit quant aux cantons d'origine :

Pays — Canton	Semestre				
	1.	3.	5.	7. et 9.	Total
Zurich	2	3	2	3	10
Berne	5	5	5	2	17
Lucerne	—	3	—	1	4
Schwyz	1	1	2	—	4
Unterwald	1	—	—	—	1
Glaris	—	1	—	—	1
Fribourg	—	—	1	1	2
Soleure	2	3	1	—	6
Bâle	2	—	1	1	4
Schaffhouse	—	—	1	—	1
Appenzell	1	—	—	—	1
St-Gall	3	2	1	1	7
Grisons	1	3	3	2	9
Argovie	3	5	3	2	13
Thurgovie	—	2	—	—	2
Vaud	3	3	1	3	10
Valais	4	1	—	—	5
Neuchâtel	1	1	2	5	9
Etranger	—	3	—	—	3
Total	29	36	23	21	109

On voit ainsi que nombreux sont les étudiants du 1er semestre qui ne réussissent pas à achever leurs études et à décrocher le diplôme final. Mais on peut admettre que le nombre de ceux qui, les années prochaines, s'annonceront pour cet examen final, sera à peu près le double de celui des dernières années. Il sera donc sous peu possible d'enrayer le manque actuel d'ingénieurs forestiers. Mais il est à craindre qu'une fois la paix rétablie, quand seront supprimés les postes provisoires créés par l'économie de guerre, la situation ne soit renversée et qu'il y ait surabondance de candidats. Aussi convient-il d'attirer l'attention de ceux qui ont réussi leur examen de maturité, et qui s'intéressent à la branche forestière, sur le fait que seuls les ingénieurs forestiers qui auront fait d'excellentes études auront quelque chance d'obtenir plus tard un poste forestier. Les tentatives, faites déjà pendant la dernière guerre, pour augmenter la production forestière, n'ont pas donné les résultats espérés; il est probable qu'il en sera de même après la guerre actuelle. Aussi bien est-il à craindre qu'il résulte de tout cela, non pas une augmentation, mais une diminution du nombre du personnel forestier supérieur. *K.*

(Trad. Reproduction d'une notice parue à la « Zeitschrift » n° 5/6, p. 191/192.)

Ecole forestière. La *bibliothèque* de notre Ecole forestière vient d'être mise au bénéfice d'un bel enrichissement, dû à la générosité de Monsieur *William Borel,* ancien inspecteur des forêts du canton de Genève, décédé dernièrement. Il avait, dans son testament, prévu le don à la dite bibliothèque de tous ses livres et périodiques forestiers. Ceux-ci comprennent :

251 livres de langue française,
67 » » » allemande,
6 » » » anglaise et pas moins
de 59 périodiques, dont 33 rédigés en français.

Ce beau mouvement de générosité de la part du défunt — dont notre journal a rappelé la mémoire dans son avant-dernier cahier, pages 112/113 — ne manquera pas de provoquer, parmi les forestiers suisses, un sentiment de vive reconnaissance en faveur du généreux donateur. Le mérite de ce dernier est d'autant plus grand qu'il avait fait ses études de sylviculture, non pas à l'Ecole forestière de Zurich, mais à celle de Nancy. *H. B.*

A propos de la mise à la retraite de Monsieur Carlo Albisetti, inspecteur fédéral des forêts. M. *Albisetti* a pris sa retraite à la fin de 1943, après une activité forestière de quarante ans. De 1903 à 1904, il débute en qualité d'adjoint au Service des forêts du Tessin, après avoir, de 1901 à 1902, participé à des travaux d'aménagement à l'inspection des forêts de la ville de Winterthour. En 1904, il est nommé inspecteur de l'arrondissement forestier tessinois III (Bellinzone—Verzasca), puis, en 1910, chef du Service cantonal des forêts. En 1920, enfin, il entre à l'Inspection fédérale des forêts où, en 1928, il devient adjoint et remplaçant de l'inspecteur général des forêts.

Jusqu'à la fin de ses fonctions comme inspecteur forestier fédéral, il exerça son activité dans les cantons de Schaffhouse, Thurgovie, Zurich, Zoug, Schwyz, Unterwald, Uri et du Tessin, s'occupant surtout de la construction de chemins et de travaux de défense contre avalanches et torrents. D'une santé remarquablement robuste, il a pu s'acquitter sans défaillance, jusqu'au dernier jour de son activité officielle, des nombreux et pénibles travaux sur le terrain qui lui incombaient.

Après sa mise à la retraite comme inspecteur fédéral des forêts, M. Albisetti accepta la tâche de commissaire préposé à la pêche dans les cours d'eau de la Suisse italienne, tâche pour laquelle il est particulièrement bien préparé par son activité d'autrefois, comme chef du Service forestier tessinois, auquel était rattaché celui de la pêche.

Au nom des collègues forestiers qui ont collaboré aux travaux de l'ancien inspecteur fédéral des forêts C. Albisetti, nous lui adressons leurs remerciements. Puisse-t-il longtemps encore exercer sa nouvelle activité et jouir, en toute tranquillité, d'un repos bien mérité. *M. Oe.*

(Trad. d'après une notice parue à la « Zeitschrift » n° 5/6, p. 189.)

Cantons

Neuchâtel. Monsieur *Jean Roulet,* inspecteur forestier de l'arrondissement I, à St-Blaise, ayant atteint la limite d'âge, vient d'être mis à la retraite. Il a été en fonction dans ce poste depuis 1925.

Le Conseil d'Etat vient de nommer son successeur en la personne de Monsieur *Marcel Kollros,* ingénieur forestier qui, depuis 1941, fonctionna comme assistant à l'Ecole forestière de Zurich. Le nouvel élu est entré en fonction le 1er juin dernier.

Les membres de la Société forestière suisse

sont priés de bien vouloir communiquer à l'Administration du journal: Imprimerie Büchler & Cie, Berne 6, téléphone no 2 77 33, toutes les maisons susceptibles de faire paraître une annonce dans l'organe. ***Merci d'avance!***

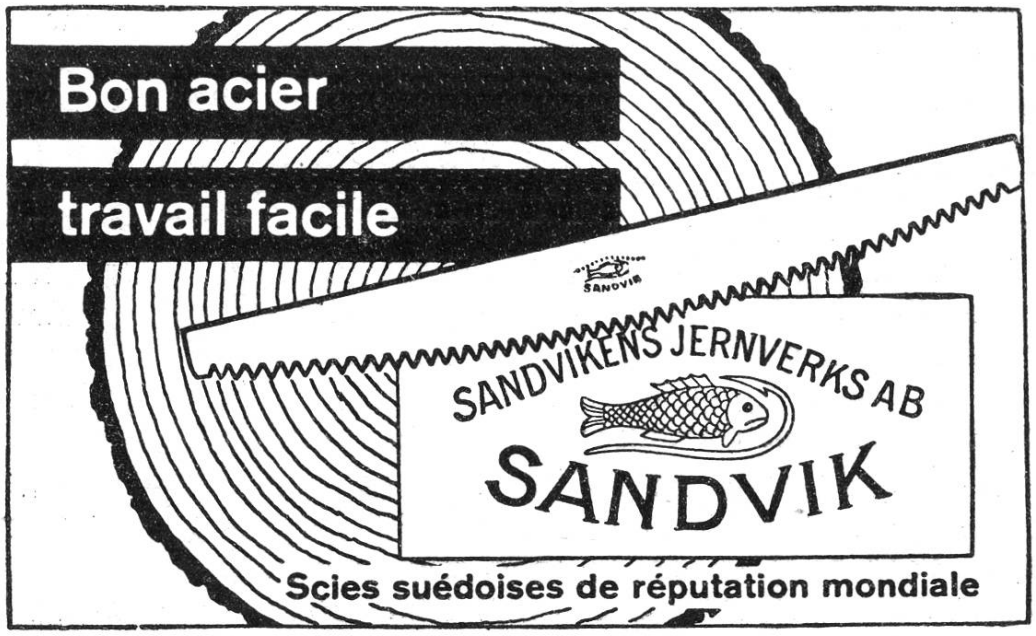

En vente dans les bonnes quincailleries
Adresses de revendeurs par **Geiser & Co., Langenthal**